



Le CIQ Arenc Villette est reconnu d'utilité publique par affiliation à la Confédération des CIQ de la ville de Marseille

Compte rendu du 1 octobre 2024

Ordre du jour

1. Bilan de nos actions CIQ

Communication oral.

2. Approbation du dernier compte rendu

Approuvé à l'unanimité.

3. Propreté

--- Taxe d'ordures ménagères

La gestion du tri des déchets à Marseille soulève des préoccupations. À Marseille, les professionnels souscrivent une redevance spéciale auprès de la Métropole. À Lyon, cette redevance génère 32 millions d'euros pour la métropole, contre seulement 8 millions pour Marseille.

Il existe un manque de contrôle concernant cette redevance, souvent sous-estimée par les professionnels lors de leurs déclarations. Certains d'entre eux utilisent les conteneurs réservés aux particuliers, alors qu'ils devraient disposer de leurs propres conteneurs. En conséquence, les particuliers supportent en grande partie le manque à gagner lié à cette redevance professionnelle.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est acquittée par le propriétaire en même temps que la taxe foncière, mais c'est l'occupant du logement qui en assume la charge. Elle peut être incluse dans les charges locatives ou facturée séparément au locataire

--- Nettoyage

Concernant le nettoyage, plusieurs zones comme l'impasse et la traverse du Moulin de la Villette, la rue Nouvelle, et l'impasse Ruffi laissent à désirer. Le nettoyage mécanique à Salengro est effectué un jour sur deux, mais reste insuffisant. En revanche, l'avenue National est nettoyée 7 jours sur 7.

Les jardinières situées sur Ruffi, Peyssonnel, Chanterac et Mirabeau posent un dilemme entre la Métropole et le service des Parcs et Jardins de la ville de Marseille, chacun se rejetant la responsabilité.

4. Sécurité, incivilité et nuisances

À Marseille, 85 personnes ont perdu la vie cette année dans des accidents de la route. En réponse, le préfet de police mettra en place 150 contrôles de vitesse hebdomadaires, avec le

recours à une agence privée pour des vérifications en véhicules banalisés, ainsi que l'installation de cinq radars.

M. Ohanessian a rencontré les CIQ du 3ème arrondissement en début d'année, promettant des actions qui restent encore en attente. Les CIQ s'engagent également dans la lutte contre les stationnements abusifs causés par les garagistes, où c'est souvent le propriétaire du véhicule qui reçoit le PV, et non le garagiste.

Des préoccupations ont également été soulevées concernant le jardin de lecture des archives municipales et son esplanade rue de Ruffi. Une adresse électronique dédiée au Conseil départemental a été fournie aux résidents pour signaler les nuisances. Le CIQ remonte régulièrement ces nuisances au GPO, lesquelles ont été prises en compte par Mme la Major du commissariat.

5. Problème de stationnement sur le boulevard Fonscolombes

Rappelons que le boulevard Fonscolombes est une voie piétonne et un accès pour les pompiers. Cet espace doit pouvoir accueillir plusieurs véhicules de secours en cas d'incendie, d'où l'interdiction de stationnement.

Concernant la rue André Chamson, devrait-elle être transformée en sens unique pour permettre le stationnement ? Nous aimerions connaître votre avis.

À l'époque, l'activité des entrepôts Marty s'opposait à un sens unique en raison du va-et-vient des camions. Toutefois, ce n'est pas au CIQ de prendre cette décision, mais aux riverains. La circulation rue Chamson devient de plus en plus difficile en raison du croisement des véhicules. La police municipale réalise régulièrement des opérations de fourrière et de verbalisation.

En raison d'un manque d'intérêt de la part des résidents, nous ne traiterons plus cette question. Pour éviter le stationnement abusif, notamment sur les places occupées par les garagistes, l'introduction d'un stationnement payant pourrait être une solution. Cela permettrait un turnover des véhicules et faciliterait les contrôles. Cette proposition avait été évoquée lors d'un conseil d'administration de la fédération du 3ème arrondissement.

Le coût du stationnement pour les résidents serait autour de 10 €/mois.

6. Questions et préoccupations concernant votre quartier

Les fêtes de Fonscolombes pour Halloween se tiendront le 31 octobre 2024, de 14h à 17h30. Le CIQ fournira les bonbons, comme l'année précédente.

Fin de séance

Site web : <https://www.ciqarencvillette.fr>

Email : ciqarencvillette@outlook.fr

Nos partenaires

Ecole Libre de Métiers
Lycée professionnel privé

Les jardins
D'ARCADIE
Libre d'être ici

Ecole Robert Schuman
Ecole maternelle et élémentaire
13003 Marseille

EAGLES SECURITY

vins-du-sud.fr
Les Grands Vins du Sud au prix des Domaines...
OFFRES SPECIALES RESERVEES
AUX ADHERENTS DU CIQ ARENC-VILLETTE

DOMITYS
vivre l'esprit libre
La Badiane
13003 MARSEILLE

Les partenaires ne s'engagent pas sur les opinions et les agissements du CIQ.